



Association Philatélique Champenoise



La Lettre d'Information

**Directeur de Publication,
Rédacteur en Chef :**
Patrice MICHELET

Ont participé à ce numéro :
Jean-Marie VIARD, Jean
RENAULD

Dans ce numéro :

Condé-sur-Marne et son patrimoine	2
Assemblée générale de l'APC	4
Un témoin de la Libération de Châlons en 1944	6
Jeux	8



Prochains rendez-vous

Permanences

Espace RIGOT - 14h30

- mercredi 21 mai 2025
- mercredi 4 juin 2025
- mercredi 18 juin 2025
- mercredi 2 juillet 2025
- mercredi 16 juillet 2025
- mercredi 6 août 2025
- mercredi 20 août 2025

Réunions mensuelles

Espace RIGOT - 20h00

- **vendredi 13 juin 2025**
- vendredi 4 juillet 2025
- vendredi 5 septembre 2025
- vendredi 3 octobre 2025

Editorial

La prochaine étape de cette année bien chargée en événements se déroulera à **Condé-sur-Marne** du **8 au 10 mai**. Pendant ces trois journées, nous participerons à une exposition intitulée « *Sur les traces de l'Histoire à Condé-sur-Marne et ses alentours 1939-1945* » organisée par l'association locale Histoire et Patrimoine. En page 2 de cette *Lettre*, vous apprendrez à mieux connaître plusieurs éléments du patrimoine de la commune qui seront représentés sur nos souvenirs philatéliques.

Une exposition philatélique comportant plusieurs collections en rapport direct avec la seconde Guerre Mondiale sera présentée au public. En page 6, vous trouverez un article extrait d'une présentation sur « *Les surcharges de la Libération 1944-1945* », et en particulier l'émission de Châlons-sur-Marne.

Vous retrouverez également dans cette *Lettre* en page 4 le compte rendu de notre assemblée générale qui s'est tenue le 1er mars dernier.

Enfin, la manifestation nationale **Phila France Colmar** qui se déroulera du 6 au 9 juin, et à laquelle se rendront plusieurs *Apécistes*, nous a amenés à décaler la date de notre réunion mensuelle de juin qui aura donc lieu le **deuxième** vendredi, le 13 juin.

Patrice MICHELET



Association Philatélique Champenoise

Membre de la Fédération Française des Associations Philatéliques - No 41 - Région III

Espace RIGOT
45 bis avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Téléphone : 06 72 81 82 37
Messagerie : contact@ass-phil-champ.fr

Retrouvez-nous sur Internet : www.ass-phil-champ.fr



CHÂLONS
EN CHAMPAGNE

LE TIMBRE CLASSIQUE

Condé-sur-Marne et son patrimoine

du 8 au 10 mai 2025—salle des Fêtes de Condé
de 10h00 à 18h00



L'Association Histoire et Patrimoine de Condé-sur-Marne, créée en 2017, organise annuellement une exposition sur un thème particulier. Cette année, elle propose d'aller « **sur les traces de l'Histoire à Condé-sur-Marne et ses alentours en 1939-1945** ». Invitée à se joindre à la manifestation, l'APC exposera des présentations philatéliques en rapport avec la seconde guerre mondiale et proposera des souvenirs philatéliques mettant en valeur le patrimoine du village.



La mairie

Réceptionné le 13 août 1863, le bâtiment, construit par l'entreprise Destrez sur les plans de l'architecte Louis Collin pour la somme de 13 325,55 Francs, était destiné à héberger l'école des filles. Il conservera cette fonction jusque dans les années 1970 où il deviendra école maternelle. Le 17 octobre 1992, le bâtiment changera totalement de destination pour devenir la Mairie que nous connaissons aujourd'hui.



L'église Saint-Rémi

Construite au XII^{ème} siècle sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à Saint-Sauveur, l'église Saint Rémi est unique de par ce clocher carré de style roman composé de quatre étages qu'on ne trouve nulle part ailleurs (*sauf peut-être une en Angleterre*).

Au fil du temps, le clocher servit de tour de guet et de défense au cours des invasions, inondations, incendies ...

L'église a beaucoup souffert des guerres au cours des siècles car seuls la tour et le porche en appentis (*porte ouest*) sont du XII^{ème} siècle. Le porche à auvent (*porte nord*) est du XIV^{ème} siècle et le reste fait penser aux églises reconstruites au XV^{ème} et XVI^{ème} siècle. La blessure profonde la plus récente fut le bombardement de l'aviation allemande dans la nuit du 2 au 3 mai 1917 qui détruisit toute la toiture, les murs de la partie nord et tout l'intérieur de l'église.

Lors de la seconde guerre mondiale, le clocher fut décapité le 13 juin 1940 et la voute s'effondra. Deux soldats allemands équipés d'une mitrailleuse lourde, qui balayaient les ponts du canal et de la Marne, furent tués par l'artillerie française et inhumés au pied du clocher.

Visibles à l'intérieur, des fonts baptismaux par immersion (*don d'un paroissien anonyme*) furent construits dans les années 1980 et n'ont servi que deux fois, peu après leur construction et une autre fois à la veillée pascale 2017.

Classée aux monuments historiques depuis le 6 Mars 1918, Saint-Rémi est un bijou qu'il ne faut pas perdre, une pièce maîtresse dans le patrimoine de Condé mais également une partie de l'histoire de France.

La halle

On ne connaît pas l'origine de la construction de la halle de Condé sur Marne, ni si elle avait son aspect actuel, avec sa structure en bois de châtaignier. On peut seulement dire que Condé sur Marne, placé à la croisée des chemins de Châlons, Reims et Epernay était un marché fort reconnu depuis la nuit des temps. Le village était un haut lieu de foires et les deux plus prisées étaient celles de Saint Nicolas d'été (*16 mai*) et Saint Nicolas d'hiver (*7 décembre*). Le bâton de confrérie est aujourd'hui présent dans l'église.

En 1842, le canal latéral à la Marne est construit et celui de l'Aisne à la Marne est en construction. Il faut tracer une nouvelle rue directe vers le nouveau pont. Profitant du violent incendie du 29 Août 1842 qui détruisit tout le quartier entre la halle et le canal de l'Aisne à la Marne, la municipalité fit construire la rue de Châlons (*à cette époque, il fallait passer par la rue du 14 Juillet, anciennement rue basse*). Mais ce nouveau tracé passant juste sur l'emplacement de la halle, celle-ci fut déplacée de quelques mètres et changée d'orientation pour être à la position que nous connaissons actuellement. Ce déplacement s'effectua le 6 février 1844 sans besoin de la démonter. Seules les tuiles furent enlevées et remplacées par des ardoises.



Elle servit d'arrêt du CBR (*train à voie métrique de la Compagnie de la Banlieue de Reims*), ligne ouverte le 8 août 1904 et en service jusque dans les années 1930.

Sa position centrale permettait, jadis, d'organiser la fête patronale le deuxième week-end de juin (*bal populaire, boutiques de confiserie, manèges ...*). On y installait également la batteuse à grains l'été, l'alambic ambulant pour la distillation des fruits en eau de vie.

Les commerces étaient regroupés autour de cette place, aujourd'hui place Jean Siot, lieutenant F.F.I. né le 24 octobre 1922 à Mareuil-sur-Ay (Marne), tué au combat le 9 juillet 1944 à Hénon (Côtes d'Armor).

La Halle n'est plus, depuis des années, lieu de marché mais fait partie intégrante du patrimoine de Condé sur Marne.

La Tour élévatrice

Commencé en 1841, le Canal de la Marne à l'Aisne fut mis en service en 1866. Sa réalisation connut de nombreuses difficultés liées au sous-sol. Les pertes par fuites dans le sol calcaire vont obliger à maçonner la majeure partie du trajet entre 1857 et 1861. Long de 58 km, il relie Berry-au-Bac à Condé-sur-Marne, comporte 24 écluses et emprunte le pont-canal de Sillery et le souterrain du Mont-de-Billy. Il faut alimenter en permanence en eau ce canal pour qu'il soit toujours navigable.

En 1875, on a érigé un aqueduc dans les hauts de Condé pour accueillir les canalisations venant de l'usine hydraulique de Condé. Trois canalisations de 80 cm de diamètre et longues de 621 mètres acheminent l'eau jusqu'à la tour et de là, une rigole maçonnée et couverte de 7,605 kilomètres de long rejette l'eau dans le canal au bief de partage en amont de l'écluse de Vaudemange. A l'origine, cette rigole était à ciel ouvert mais elle a été couverte par la suite à cause des nombreuses noyades d'animaux sauvages.



Souvenirs édités par l'Association Philatélique Champenoise



Assemblée générale du samedi 1er mars 2025

L'assemblée générale ordinaire 2025 s'est ouverte à 9h35 en présence de 25 sociétaires. 17 pouvoirs ayant été enregistrés, 42 membres de l'Association étaient présents ou représentés, soit 68% de l'effectif.

Parmi les personnalités invitées, nous remercions **Madame Lise MAGNIER**, députée de la Marne, pour sa présence.

Étaient excusé(e)s **Madame Clémence BREMONT**, adjointe au Maire de CHALONS chargée des Affaires culturelles, **Messieurs Benoist APPARU**, Maire de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, **Jacques JESSON**, Président de CHALONS-AGGLO et **Bernard BOCKSTAL**, président de l'Association Tamalou de RECY.

Rapport des services

• **NOUVEAUTÉS (Thérèse CLAUDE)** : 48 timbres, 15 blocs et 12 carnets ont été émis en 2024 par Philaposte pour un total de **328€**. Le service des nouveautés compte 10 réservataires

• **CIRCULATIONS (Thérèse CLAUDE)** : 278 carnets fournis par 9 membres de l'APC ont circulé en 2023-2024. Le montant des ventes s'élève à 1.592 € pour 28 préleveurs.

• **SOUVENIRS IROLLA (Jacques BOTTE)** : L'année 2024 restera dans nos mémoires comme l'année Timbres Passion.

Quelques manifestations avec souvenirs Irolla ont néanmoins eu lieu :

* *La fête du timbre à Vitry, Château-Thierry et Laud (79).*

* *Les traditionnelles fêtes johanniques à Reims.*

* *La bourse multi-collections de Thouars (79).*

* *Le 40e anniversaire du club de St Denis en Val (45).*

* *Le congrès régional du groupement philatélique Centre Ouest à Niort.*

Ajoutons les 50 ans du lac du Der avec un souvenir qui n'était pas de Roland et la 2e édition de notre bourse à Recy.

Pour ce qui concerne Timbres Passion, la vente des souvenirs sur place n'a pas été à la hauteur de nos espérances, mais peut-être avons nous surestimé nos prévisions. Avec les commandes par courrier, dont certaines nous parviennent encore, on arrive quand même à pratiquement 9000 €.

Merci à Roland IROLLA pour sa présence sur place les 3 jours, mais aussi pour la générosité dont il a fait preuve en nous faisant cadeau de sa prestation.

• **MATERIEL (Jacques DUPONT)** : Le service fonctionne sans problème.

Rapport moral et d'activités du Président

• Manifestations et sorties de l'année 2024 :

La deuxième édition de notre bourse toutes collections en collaboration avec l'Association TAMALOU à la salle des fêtes de RECY s'est déroulée le **dimanche 4 février**. Le résultat positif a été partagé entre les deux associations.

Du 25 au 27 octobre, le grand évènement préparé pendant près de deux ans s'est déroulé au Capitole : TIMBRES PASSION, championnat de France de philatélie jeunesse et adultes. Un magnifique timbre représentant le cirque historique de Châlons et une série de souvenirs, le tout signé Roland IROLLA (*voir plus loin le bilan de la manifestation*).

• Jeunesse :

Relancé seulement en novembre, l'atelier scolaire à la Mairie de RECY n'a pas été maintenu faute d'un nombre suffisant de participants. Rendez-vous à la rentrée de septembre 2025.

• Compétition :

Plusieurs collections châlonnaises étaient présentes à TIMBRES PASSION et ont obtenu de très bons résultats :

Boris MATRY : « *Les timbres au type Paix de Laurens - lettres du régime intérieur du 9 août 1926* » - 91 points - Médaille de grand vermeil.

Inès GILBAUT : « *A cheval !* » - 85 points - Médaille de grand vermeil.

Sébastien MATRY : « *De McCormick à IHC, histoire d'une marque de machines agricoles* » - 90 points - Médaille d'or.

Sébastien MATRY : « *La betterave à sucre* » - 87 points - Médaille de grand vermeil.

Le challenge Pasteur a été remporté pour la seconde fois consécutive par l'équipe Jeunesse de Champagne-Ardenne composée de **Boris MATRY**, **Antonin SAINTOT** (Epernay) et **Inès GILBAUT**.

• Bilan de TIMBRES PASSION :

Cette grande manifestation se solde par un bilan financier positif, même si certains postes de recettes n'ont pas atteint les objectifs, comme les ventes de souvenirs et en particulier le bloc fédéral qui n'a produit aucun bénéfice. A signaler également au chapitre du bilan de la manifestation, les frais d'artiste offerts par notre ami Roland IROLLA.

Le bilan moral est également des plus satisfaisants avec des échos favorables de la part des membres de la fédération, les exposants, les négociants et les visiteurs. La qualité de l'accueil, le cadre et l'implantation de la manifestation, la diversité des animations telles que les échecs ou le cirque, ont été appréciés.



Le succès de **TIMBRES PASSION 2024** est également dû à :

♦ **La Ville de Châlons** pour sa participation financière et logistique. Un merci particulier à Madame **Stéphanie VOLUHER** pour son soutien (moquette, vin d'honneur ...)

♦ **Le Groupement Philatélique Champagne-Ardenne** pour une subvention exceptionnelle soutenue par les membres du conseil régional.

♦ **Les bénévoles** de l'APC, leurs amis et familles, ainsi que les adhérents de plusieurs associations de la région pour leur participation aux journées de montage et démontage et à la tenue des stands.

♦ **L'équipe fédérale** notamment pour toute la gestion de projet pour ses conseils et la coordination des actions, en particulier **Pascal BANDRY**, président du conseil national à la jeunesse.

● Nos projets 2025 :

Deux évènements sont déjà passés :

Vendredi 7 février : Premier jour du timbre Pierre DAC dans le hall de l'Hôtel de Ville de Châlons, une réussite malgré les difficultés de mise en place.

Dimanche 9 février : 3ème bourse toutes collections à RECY, un résultat très positif et un public plus nombreux que l'année précédente.

Evènements à venir :

Du 8 au 10 mai : Exposition « *Sur les traces de l'Histoire à CONDE SUR MARNE et ses environs – 1939-1945* ». Exposition philatélique en lien avec la Seconde Guerre mondiale. Bureau temporaire. Vente de souvenirs.

Année du centenaire de l'APC : Le conseil d'administration mettra en place courant du second semestre un évènement pour marquer les 100 ans de notre association.

Rapport financier par Michel SARRASIN, trésorier :

Le résultat de l'exercice 2024 est positif de **1 981,27 €** grâce à l'activité souvenirs qui ressort excédentaire de 2 037,11 €. Ce bon résultat est principalement dû à l'organisation de la manifestation nationale **TIMBRES PASSION**.

La subvention de la ville de Châlons de 400 euros a été maintenue. Il n'y a pas eu d'activité périscolaire à RECY.

Rappel : 3 cotisations 2024 de 28 euros sont impayées dont une régularisée début 2025.

A noter les 704,37 euros d'intérêts du livret grâce à la rémunération passée à 3 %.

La trésorerie ressort à **29 469,32 euros** dont 23 658,51 euros sur le livret. Elle était de 28 797,35 euros au 31/12/2023.

Les comptes de l'exercice 2024 ont été approuvés à l'unanimité après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes (**Alain et Christian PHELIZON**).

Le montant de la cotisation annuelle 2025 s'élève à **31 €** pour les adultes et **14 €** pour les jeunes, conformément à la délibération de l'assemblée générale 2024.

Le budget prévisionnel 2025 ainsi que le montant de la cotisation 2026 maintenu à **31 €** ont été adoptés à l'unanimité.

Déclarations

Madame Lise MAGNIER nous transmet les salutations de Monsieur APPARU, excusé. Elle est partante pour nous apporter son soutien lors du centenaire de l'APC et nous adresse ses remerciements pour avoir offert TIMBRES PASSION aux châlonnais, ainsi que ses félicitations aux exposants récompensés, en particulier les châlonnais (*voir les résultats du championnat de France*).

Elle a particulièrement apprécié l'organisation de l'émission premier jour du timbre consacré à Pierre DAC à l'Hôtel de Ville.

Récompenses

Le diplôme d'honneur de la FFAP a été décerné à six membres du comité d'organisation de TIMBRES PASSION :

Messieurs **Jacques BOTTE**, **Jean RENAULD**, **Jean-Marie VIARD**, **Eric CHASSARD**, **Alain LEBAAD** et **Marc CHRISTY**.

Pour dix ans au service de l'APC en tant que trésorier, **Michel SARRASIN** a reçu la médaille de l'APC.

Postes

● Conseil d'Administration :

Michel SARRASIN étant démissionnaire, il y a trois postes à pourvoir. **Sébastien MATRY** est candidat. Il est élu à l'unanimité.

● Délégués au G.P.C.A. :

Eric CHASSARD, **Jacques DUPONT**, **Sébastien MATRY** et **Patrice MICHELET** sont élus délégués titulaires pour l'année 2025.

● Vérificateurs aux comptes :

Messieurs **Alain et Christian PHELIZON** sont reconduits dans leur fonction.

Après la traditionnelle tombola, l'assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié.

Patrice MICHELET-Jean-Marie VIARD

(Photos : Alain PHELIZON)



Un témoin de la Libération de Châlons en 1944

Les timbres-poste sont parfois de véritables témoins d'événements qui ont marqué l'Histoire. C'est le cas du timbre surchargé à Châlons-sur-Marne le 30 août 1944, au lendemain de la libération de la ville par les alliés.

Pendant que les troupes françaises et alliées, aidées par les groupes de résistance, libéraient le sol de France, beaucoup de bureaux de poste, coupés de la capitale, reçurent les ordres des Commissaires représentant le Gouvernement Provisoire de la France ou des Directeurs régionaux des P.T.T. de surcharger les timbres en cours, principalement ceux à l'effigie du Maréchal Pétain.

Les surcharges ont été fabriquées dans l'urgence avec les *moyens du bord*, composées des lettres R.F., souvent une croix de Lorraine ou des mots comme « Libre » ou « Libéré ». Certaines d'entre elles comportent également le nom de la ville ou de la région. Tous ces timbres surchargés furent vendus dans les bureaux de Poste.

L'ordonnance No 45-2458 du 19 octobre 1945 parue dans le Journal Officiel de la République Française ordonne l'arrêt de ces surcharges.

Elle précise, dans son article 2, que cet arrêté du gouvernement provisoire, signé par le Général de Gaulle, le garde des Sceaux, les ministres des Postes et des Colonies, n'est pas applicable aux timbres surchargés antérieurement.

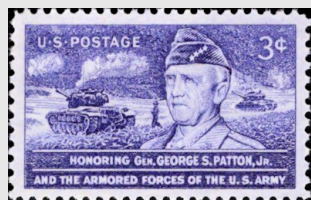
Ceci constitue une reconnaissance de fait de toutes les surcharges de la Libération.

Mais, pour l'administration postale, 15 villes ont été officiellement autorisées à procéder à la surcharge de leurs timbres restant à l'effigie de Pétain et autres valeurs courantes : Aigurande, Bordeaux, **Châlons-sur-Marne**, Chambéry, Châtellerauld, Cherbourg, Decazeville, Lille, Loches, Lyon, Méasnes, Niort, Poitiers, Pons, Tours. Dans l'euphorie, dans un but patriotique et philatélique, de nombreuses autres émissions ont vu le jour (plus de 200 surcharges différentes actuellement recensées).

Le 29 août 1944, la 5e division US du 20e corps de la 3e armée du général Patton (1) fait son entrée à la périphérie de Reims tandis qu'au sud-est de la ville des unités du 12e corps dépassent Châlons pour mieux y entrer à l'aube par la route de Sarry et la route de l'Épine. Les chars, blindés et véhicules US passent rue Carnot mais aussi rue Léon-Bourgeois et sur les principaux axes du centre-ville. Place de l'hôtel de ville, on acclame les libérateurs et bien des maisons sont pavisées. Les résistants arrêtent encore quelques allemands isolés. **Marcel Grégoire-Guiselin** (2), nouveau préfet régional, représente le Gouvernement provisoire de la République Française et une nouvelle équipe municipale de transition va bientôt gérer la ville.

Le timbre 1F50 Pétain fut surchargé **R.F.** en gros caractères (3 et 4) dès le 30 août, à Châlons, sur les presses de l'administration postale (*Gaston Lemaire, imprimeur*) sur ordre de *Monsieur Grégoire-Guiselin* à *Monsieur Ronset*, directeur régional des P.T.T. La feuille était pliée en deux (par blocs de 50), de sorte que les variétés de la demi-feuille de droite se retrouvent sur la demi-feuille de gauche.

Le tirage aurait été de 40 000 exemplaires, dont 18 000 ont été vendus à Châlons, Reims, Epernay, Vitry-le-François et Sainte-Menehould.



(1) Hommage au Général Georges Smith Patton (1885-1945) sur timbre des États-Unis



(2) Marcel Grégoire-Guiselin, commissaire de la République à Châlons-sur-Marne

R.F. (3)

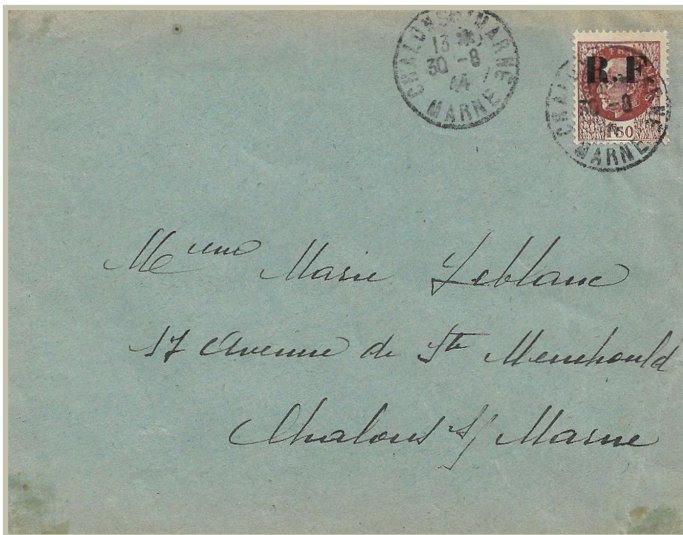


Quelques variétés à rechercher : Point manquant après la lettre F (à gauche) ou double frappe de la surcharge (à droite)



(4) Timbre YT No 517 surchargé R.F. Chapitre TIMBRES DE LA LIBÉRATION CHALONS, REIMS (Mame) No 1





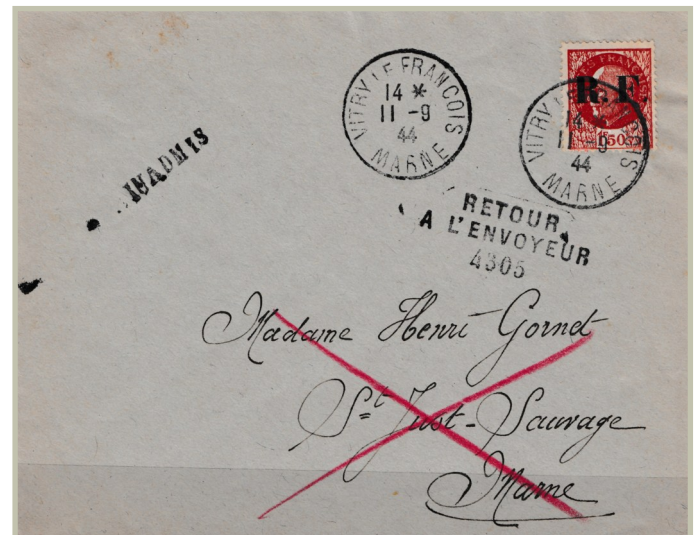
Lettre de Châlons pour Châlons oblitérée le 30 août



Lettre de Châlons pour Châlons oblitérée le 31 août



Lettre de Vitry-le-François pour Châlons-sur-Marne oblitérée le 10 septembre



Lettre de Vitry-le-François pour Saint-Just-Sauvage oblitérée le 11 septembre
Refusée : cachets INADMIS et RETOUR A L'ENVOYEUR



Lettre de Reims pour Saint-Brice-Courcelles oblitérée le 1er septembre



Lettre de Reims pour Vénissieux (Rhône) oblitérée le 2 septembre

Jeux

Jeux

Réponses au jeu du No 142 - janvier 2025 :

Question N°1 : En philatélie, dans quel cas utilise-t-on les termes suivants : contestés, certains, probables ?

Réponse : On désigne ainsi **les plis transportés par ballons montés** pendant le siège de Paris entre le 23 septembre 1870 et le 28 janvier 1871.

Les plis probables ou plis ordinaires sont ceux qui ne peuvent pas être attribués avec certitude à un ballon transporteur. L'identification certaine du ballon est dénommée certains ou ballons identifiés. Les plis contestés ont été remis directement aux aéroliers sans passer par la poste au départ.



Etoile 4 sur N° 28 bande de 3 C à Paris / Rue d'Enghien 13 oct. 70 sur carte pour Genève sans C à d'arrivée. Ballon Le Jean Bart N° 1 **probable**.



1882 - Deux timbres de la première série de Nouvelle Calédonie (Nos 2 et 6)

Question N°2 : Quelle est la possession Française depuis 1853, dont le service postal régulier n'existe qu'à partir de 1882/83 ?

Réponse : **La Nouvelle Calédonie**. En 1882/83, La ligne T des Messageries Maritimes fait escale à Nouméa. Les premiers timbres émis n'étaient valables que sur l'île. Pour le courrier à destination de l'Europe, il fallait ajouter des timbres de la Nouvelle Galles du Sud.

Question N°3 : En France, à 28 ans d'intervalle, deux bandes de timbres furent émises dont la ressemblance est plus que troublante. De quoi s'agit-il ?

Réponse : La première bande émise en 1943 (N°576 à 580) au profit du Secours National glorifie le **Maréchal Pétain**. La seconde émise le 9 novembre 1971 (N°1695 à 1698) rend hommage au **Général De Gaulle** un an après sa disparition.



1943 - Bande « Travail, Famille, Patrie » Nos YT 580A



1971 - Anniversaire de la mort du Général de Gaulle No YT 1698A

Question N°4 : Le baldaquin de Bernin (ou de Bernini), dans la basilique Vaticane marque l'entrée du tombeau de Saint Pierre. Sur quel timbre est-il représenté ?

Réponse : Le timbre émis en 1967 **N°469** par le **Vatican** fait partie de la série : 19ème centenaire de la mort de Saint Pierre et Saint Paul.

Le baldaquin de la basilique Saint-Pierre est une initiative du pape Urbain VIII. Celui-ci a engagé son artiste préféré et le meilleur artiste de style baroque d'Italie, Gian Lorenzo Bernini, pour cette construction grandiose et imposante qui a duré neuf ans (1624-1633).



Les *apécistes* ayant participé sont : **Fabrice GASSNER, Pascal GUISET, Sébastien MATRY et Jean-Marie VIARD**

Jeu du No 143

Question No 1 : La série sites et monuments de 1929-1930 remplace les mêmes valeurs d'une série courante. Quel timbre est alors remplacé par le Pont du Gard ?

Question No 2 : Quelle erreur s'est glissée sur le timbre de France No YT 453 ?

Question No 3 : Deux lieux sont représentés sur le fond du timbre de France YT No 920 qui rend hommage au Maréchal de Lattre de Tassigny. Quels sont ces deux lieux ?

Question No 4 : Quel personnage fête son centenaire en 2005 sur un timbre de France ?

Envoyez vos réponses au Président Patrice MICHELET avant le 31 juillet 2025.

Les gagnants recevront un lot philatélique.